

École élémentaire Renaudeau – passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE

Procès-verbal du 1er conseil d'école du lundi 21 novembre 2022

Etaient présents

M. Jérémie CRESPEL (Enseignant-Directeur) / Les Enseignants : Mme Natacha PIAT, Mme Solenn DUBOT, M. Fabrice BETTON, Mme Maiwenn CRESPEL, Mme Elodie RETHO, Mme Amélie TREMOUREUX, Mme Garlonn BEYLOT, Mme Sarah FEVRIER, Mme Marie-Christine MALO, M. Claude EVEN / Mme Delphine LE CHENE (Atsem) / Mme Marion MIGNET (service civique) / M. Jean-François MARY (Maire), M. Jean-Lou LEBRUN (Adjoint au Maire Affaires scolaires) / Parents d'élèves : Mme Sandrine LE CAMPION, Mme Yolaine DELAMAIRE, Mme Anne-Sophie RENO, Mme Coralie MASSON, M. Jean-Sébastien HELLARD / Mme Solenn ARHUERO (Présidente Amicale) / M. Alain CADEL (DDEN)

Excusés : Mme Astrid DE LA MOTTE (IEN Rives de Vilaine) / Mme Karine FREIDMAN, Mme Héroïse DANO, Mme Hélène ALLARD, Mme Laura MOATTY, Mme Delphine ODDONE (parents élus) Mme Christelle MOUDURIER, Mme Inès BESNIER, Mme Hélène HUET, M. Anthony POUHAUT (parents suppléants)

Ordre du jour :

- Effectifs et organisation des classes
- Projets scolaires 2022-2023
- Bilan OCCE 2021-2022
- Exercices de sécurité
- Chauffage en maternelle
- Aménagement des cours de récréation
- Services périscolaires
- Toilettes à l'école

Début de séance : 18h, tour de table et présentations

1. Effectifs et organisation des classes

Classes	Enseignant(e)	Effectifs
TPS/PS/MS	Fabrice Betton	21
TPS/PS/MS	Maiwenn Crespel	21
GS	Elodie Rétho	16
Maternelles-CP Bilingues	Garlonn Beylot	16
CP	Solenn Dubot	21
CE1	Sarah Février	20

CE2	Marie-Christine Malo	21
CM1/CM2	Amélie Trémoureux	27
CM1/CM2	Jérémie Crespel [1/2]/ Natacha Piat [1/2]	27
CE1/CE2/CM1 Bilingues	Claude Even	14
		Total : 204

L'équipe qui accompagne les enseignants :

4 ATSEM : Sonia Roux, Guénola Courtel, Delphine Le Chêne, Rose-Marie Gauthier

3 AESH : Isoline Chauvel, Séverine Henry et Lucie Monnac

2 services civiques : Marion Mignet et Manon Michel

Le fonctionnement :

Décloisonnements : Pendant le temps de repos des enfants de TPS/PS/MS, des décloisonnements sont organisés pour permettre un dédoublement des classes chargées de CM1/CM2.

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Mme Crespel (13h45-15h10)	Littérature/activités ludiques de français (CM1 A)	Littérature/activités ludiques de français (CM1 B)	Géométrie/activités numériques (CM1 A)	Géométrie/activités numériques (CM1 B)
M. Betton (13h45-14h30)	Lecture (fluidité-compréhension) (CM1 B)	Lecture (fluidité-compréhension) (CM1 A)	Résolution de problèmes/activités géométriques (CM1 B)	Résolution de problèmes/activités géométriques (CM1 A)

APC : les lundis de 16h45 à 17h30. Il s'agit d'un temps de travail personnalisé, de soutien. Tous les élèves sont susceptibles d'y participer.

Aide aux devoirs : Dispositif municipal mis en place tous les mardis de 16h30 à 17h30. Les élèves du CE1 au CM2 peuvent y participer : 5 enfants inscrits pour cette année.

La question des devoirs en garderie est évoquée. Jean Lou Lebrun explique que c'est compliqué à mettre en place durant la 1^{ère} heure de garderie où le nombre d'enfants est très important. Une réflexion peut s'engager sur la faisabilité de cette mise en place en 2^{ème} partie (à partir de 18h).

Concernant la classe bilingue élémentaire, des parents se sont interrogés sur l'étroitesse de la salle qui accueille les 14 élèves. Jean-Lou Lebrun précise que la mairie a obtenu l'accord de la commission de sécurité pour faire de cette salle, une salle de classe. Les parents d'élèves s'interrogent sur les différentes options qui existent pour assurer l'accueil de 10 classes à la rentrée prochaine dans de bonnes conditions. Jean-Lou Lebrun précise que la municipalité est en réflexion sur les différentes possibilités.

A noter qu'une solution va être envisagée pour combler le manque de casiers dans la classe de M. Even. Pour la classe maternelle/CP, l'enseignante a fait une demande de matériel manquant. Les articles sont en cours d'acheminement.

Les enseignants de maternelle évoquent qu'un rafraichissement des murs de leur classe serait souhaitable, comme ce qui a été réalisé dans les classes élémentaires. La municipalité prend note.

De manière générale, beaucoup de vêtements sont oubliés à l'école et non réclamés. L'équipe enseignante demande aux parents de bien inscrire le prénom de leur enfant sur chaque vêtement. La semaine avant les vacances de Noël, les parents auront la possibilité de venir en salle de motricité pour retrouver des vêtements leur appartenant.

2. Projets pédagogiques

Projets pédagogiques		
<p>Cycle 3 (CM1-CM2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Journées du patrimoine : La découverte du Bled (16 septembre) - Minimarronnaises à Redon (30 septembre) - Conseil municipal des enfants (21 octobre) - Petits champions de la lecture (1^{ère} phase le 8 décembre) - Le prix des Incorruptibles - Cinéma à Redon : « Lynx » (15 décembre) ; « Le peuple loup » (6 avril) - Musique-intervention de Marie Mansion (2 séances par mois toute l'année) sur le thème : la découverte des styles musicaux du XX^{ème} siècle. - Théâtre de Redon : le spectacle "Papang" (vendredi 17 mars) - Activités nautiques (CM2) - Permis vélo - Permis internet (liste non exhaustive) 	
<p>Cycle 2 (du CP au CE2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cinéma à Redon : « Maman pleut des cordes » (17 novembre) ; « Même les souris vont au paradis » (17 janvier) ; « Laurel et Hardy : Premiers coups de génie » (15 juin) - Natation (du 16 janvier au 10 mars) - Le prix des Incorruptibles - CP/CE1 : Théâtre de Redon : le spectacle "Goupil et Kosmao" - CE2 et classe bilingue élémentaire : Théâtre de Redon : le spectacle "Papang" (vendredi 17 mars) - CP : Sortie à Rennes aux Champs libres + street art (28 mars) - CE1/CE2 : Conservatoire, A musica de Ipanema (7 avril) - Intervention d'un auteur/illustrateur (liste non exhaustive) 	<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque - Moby - porte-ouverte (le 24 mars) - 500 handballeurs - Fête de l'école (10 juin 2023)
<p>Cycle 1 (maternelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cinéma à Redon : « Le quatuor à cornes là-haut sur la montagne » (15 décembre) ; « Pas pareil et pourtant » (6 avril) ; « Jardins enchantés » (29 juin) - Théâtre de Redon : le spectacle "Goupil et Kosmao" - Le prix des Incorruptibles - P'tit bal breton - Réalisation d'une fresque - Intervention d'un auteur/illustrateur (liste non exhaustive) 	

Projets réalisés :

Journées européennes du patrimoine : Le vendredi 16 septembre, les CM2 sont partis à la découverte du Bled (cours d'eau souterrain d'Allaire). Un grand merci au groupe patrimoine de la commune représenté par Daniel Baron pour l'organisation.

Mini-marronnaises : Dans le cadre d'un cycle endurance mené depuis la rentrée, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une course dans les rues de Redon le vendredi (1800 m pour les CM1 et 2400m pour les CM2).

Conseil Municipal des Enfants : Dans le cadre de l'EMC (Enseignement Moral et Civique), les CM1/CM2 ont travaillé en classe sur « le vote » et tout ce qui l'entoure. Le vendredi 21 octobre dernier, après une campagne électorale au sein des élèves de CM1, les enfants de CM1 et CM2 se sont rendus en mairie pour voter « comme les grands ». A l'issue, 4 nouveaux CM1 ont été élus et rejoignent ainsi les 4 CM2 élus l'année passée.

Projets en cours :

Education Musicale : Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel), les élèves de CM1/CM2 bénéficient des interventions de Marie Mansion du conservatoire de Redon. Cette année le thème choisi est « les styles musicaux du XXème siècle » avec la création d'un spectacle. Les interventions ont lieu le lundi après-midi tous les 15 jours. Un spectacle aura lieu le jour de la fête de l'école.

Cinécole : Tout au long du parcours des élèves, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel est présente sous différentes formes. Elle contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences et de culture que chaque élève doit maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. C'est avec ces objectifs que l'ensemble des classes de l'école se rendra au cinéma de Redon au moins 2 fois dans l'année.

La lecture : Comme maintenant depuis 4 années, les classes de GS aux CM2 participent au 1/4h de lecture quotidien de 13h30 à 13h45. Un moment très apprécié des élèves. D'autre part, plusieurs classes sont inscrites au Prix des Incorruptibles. Les élèves vont devoir lire (ou se faire lire) des histoires et voter pour leur livre préféré en fin d'année. Des rallyes lectures sont également régulièrement organisés dans certaines classes d'élémentaire. Toutes les classes de l'école se rendent à la médiathèque 1 semaine sur 3. Les élèves de CM1/CM2 participent également aux « Petits Champions de la lecture » : un concours de lecture à voix haute où chaque élève lira devant un jury le 8 décembre prochain. Deux élèves (1 CM1 et 1 CM2) seront sélectionnés pour participer aux finales départementales.

Moby : « L'écomobilité de la commune en question » ; plusieurs temps forts ont eu lieu depuis la rentrée avec un temps de présentation aux familles devant l'école par l'intermédiaire de Nicolas Regis le vendredi 23 septembre, une réunion avec les écoles le 13 octobre puis, le 15 novembre, la réalisation de diagnostics en roulant et en marchant. La prochaine étape consistera en une « enquête famille » puis une intervention pédagogique dans toutes les classes d'élémentaire.

Projets à venir :

Théâtre : Ce que disent les programmes : « *Les activités artistiques relevant des arts du spectacle vivant (danse, cirque, mime, théâtre, marionnettes...) sont caractérisées par la mise en jeu du corps et suscitent chez l'enfant de nouvelles sensations et émotions* ». C'est dans ce but que tous les élèves se rendront au moins une fois dans l'année au théâtre de Redon.

Piscine : Dans le cadre de l'EPS et plus particulièrement du « Savoir Nager », de janvier à mars, les élèves de CP, CE1 et CE2 vont se rendre à la piscine de Redon. Les élèves vont bénéficier de 10 séances de natation à raison de 2 séances/semaine pendant 5 semaines.

Porte-ouverte : Celle-ci aura lieu le vendredi 24 mars

EPS : Activités nautiques et « 500 handballeurs » : Les élèves doivent être en mesure d'« Adapter leurs déplacements à des environnements variés ». C'est dans ce cadre notamment que les élèves de CM2 se rendront à l'étang Aumée 4 journées en avril/mai prochain. Ces activités d'optimiste, de kayak ou d'aviron ainsi que le transport sont pleinement financés par Redon Agglomération.

D'autre part, suite à une séquence de « balle à la main », les classes d'élémentaire se rendront en juin aux « 500 handballeurs » à Redon.

Sortie à Rennes : le 28 mars 2023 les CP iront en train à Rennes. Aux champs libres le matin pour participer à des ateliers scientifiques à l'atelier de Merlin (le Laboratoire de Merlin est un espace dédié aux mathématiques, à la mécanique, l'optique, l'air, l'énergie, le mouvement). Les enfants pourront expérimenter de manière ludique. L'après-midi ils découvriront le street art dans le quartier des colombiers à Rennes. En amont, il y aura, d'une part, un travail sur la démarche scientifique en réalisant plusieurs expériences scientifiques en classe, d'autre part un travail sur l'art urbain à travers des albums et des projets en arts plastiques. Cette sortie permet également d'aborder la sécurité routière et en particulier les déplacements des piétons en ville.

P'tit bal breton : Au cours des périodes 3 et 4, nous initierons les élèves de maternelle aux danses bretonnes (danses en cercles, danses par 2). Les 4 classes de maternelle se réuniront une matinée en mars, en salle de motricité, pour participer à un p'tit bal breton. La venue de musiciens serait idéale pour animer le bal.

Fresque : Afin d'égayer la cour de maternelle une artiste morbihannaise, Emilie Blot (peintre muraliste), interviendra au mois de mai pendant une semaine pour réaliser avec les élèves une fresque. Le thème n'est pas encore défini. Avant sa venue, le mur devra être propre, il faudra vérifier si l'enduit n'est pas écaillé, les fissures devront être rebouchées.

Intervention de Christophe Boncens, auteur-illustrateur : 1h30 en classe de maternelle bilingue, CP, GS (avec les MS de Maiwenn et Fabrice). Il présentera son travail, lecture d'un livre, analyse du livre, réalisation de dessins avec l'auteur.

Fête de l'école : A Coueslé, le samedi 10 juin.

3. Bilan OCCE 2021-2022

➔ Solde au 31 août 2021 : 8 506,94

➔ Solde au 31 août 2022 : 3 915,71

Subventions municipales sur l'année 2021-2022 : 5 801,94 €

Participation de l'Amicale : 5 000 €

Un grand merci à la municipalité ainsi qu'à l'Amicale dans leur aide financière qui contribue à la mise en place de projets pédagogiques pour les élèves.

4. Exercices de sécurité

Exercice incendie :

Il y en a au moins 2 dans l'année. Lors du 1^{er} exercice, le directeur a prévenu les enseignants et les enfants du jour et de l'heure du déclenchement de l'alarme. Lors du 2nd, enseignants et enfants ne seront pas informés. Le 1^{er} exercice incendie a été effectué le lundi 26 septembre. Tout s'est déroulé normalement. Les enfants ont été regroupés rapidement selon des lieux définis dans le plan de sécurité.

Exercice intrusion :

Cet exercice aura lieu le lundi 5 décembre. Le scénario choisi pour cet exercice sera défini par l'équipe enseignante dans les prochains jours ; l'objectif étant notamment de le rendre le moindre anxiogène possible pour les élèves.

5. Chauffage en maternelle

Des travaux ont eu lieu afin d'améliorer le chauffage notamment dans la partie maternelle. Pour le moment, les températures extérieures ne sont pas extrêmement basses mais il semblerait que le système fonctionne mieux que par le passé.

6. Aménagement des cours de récréation

Tracés sur la cour : afin d'avancer très concrètement sur le sujet, Jean-Lou Le Brun propose une réunion avec un représentant de l'Amicale, 2 parents élus ainsi qu'avec des membres de l'équipe pédagogique le lundi 5 décembre à 18h00.

Végétalisation de la cour : une commission restreinte de parents élus, d'enseignants et d'élus va être créée pour apporter les 1ers éléments de réflexion lors du 2^{ème} conseil d'école.

7. Temps périscolaires

Beaucoup de retours concernant la cantine et la garderie dans les « questionnaires familles ». Pour rappel, voici les différents contacts pour ne pas attendre le conseil d'école et s'adresser directement aux services concernés :

Administratif Mairie : 0299719109 / Mairie@allaire.bzh

Restaurant Scolaire : 0299719190 / Restauscolaire@allaire.bzh

Garderie : 0299718119 / Garderie@allaire.bzh

La municipalité indique qu'une réunion « affaires scolaires » aura lieu en janvier. Jean-Lou Lebrun précise que le repas sans viande fonctionne depuis plusieurs années 1 fois par semaine. Une réflexion sur l'approvisionnement et des nouvelles recettes sont engagées. Un parent d'élève propose plus de valorisation auprès des parents, qu'ils soient tenus au courant du travail fait autour des menus, de la diététique.

Les parents élus demandent comment stopper l'envoi de factures en version papier ? J L Lebrun indique qu'il s'agit d'un dysfonctionnement entre la plateforme et la mairie. Cela va être réglé très prochainement.

Les parents élus transmettront un retour aux familles sur les différentes questions qui ont été posées dans les questionnaires et qui n'ont pas été abordées en conseil d'école.

8. Toilettes à l'école

Depuis la rentrée de septembre, le ménage dans les toilettes est réalisé 2 fois par jour : à 13h20 et après la classe le soir.

Alain CADEL (DDEN) a rencontré, à la mairie le 15 novembre dernier, Jean-François MARY et Jean-Lou LEBRUN. M. CADEL en a profité pour leur remettre un « livret de préconisations sur les sanitaires scolaires ». Plusieurs axes de travail sont nécessaires : le nombre de toilettes suffisant, la qualité (la question de la pudeur). Il faut que les toilettes soient genrées en élémentaire. Il faudrait qu'ils soient fermés en haut et en bas. Il faut continuer de multiplier les nettoyages en journée.

M. CADEL propose la mise en place un groupe de travail pour cerner les besoins et définir les travaux à effectuer. Ce groupe pourrait être composé : d'un enseignant de maternelle, d'un enseignant de l'élémentaire, d'une ATSEM, d'un agent préposé au nettoyage, d'un parent d'élève élu, de l'adjoint au Maire, du DDEN ; sous la responsabilité du Directeur de l'Ecole.

Fin du CE à 20h15